

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

15 AOÛT 2022

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le 15 août 2022 à 19 h 30 à la salle des délibérations du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches.

Présences :

M. Jonathan Massé, maire
Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1
Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2
Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3
Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5

Sont absents :

Mme Paquerette Coulombe, conseillère au siège # 4
Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Les membres présents forment le quorum. La séance est tenue sous la présidence de monsieur Jonathan Massé, maire. La directrice générale et la greffière-trésorière, madame Linda Imbeault, est aussi présente.

Cinq (5) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

OUVERTURE

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

Assemblée ordinaire du 15 août 2022

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux

4. CONSEIL

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET GREFFE

- 5,1 Approbation des comptes à payer et des chèques émis
- 5,2 Autorisation de paiement de facture FQM ingénieur projet remplacement de conduites pluviales rue Mgr Ross pour une somme de 488,95 \$
- 5,3 Autorisation de paiement de facture Caroline Turbide pancartes projet Jardin communautaire pour une somme de 1 230,23 \$
- 5,4 Autorisation de la dépense pour achat équipements audio pour projet centre touristique de la compagnie Promo Son pour une somme de 5 295,52 \$
- 5,5 Autorisation de paiement de facture Jasmin et Régis Imbeault pour réparation de ponceau route Petit-Canada pour une somme de 2 217,91 \$

- 5,6 Autorisation de paiement de facture Jasmin et Régis Imbeault pour nivelage des routes pour une somme de 3 269,60 \$
- 5,7 Autorisation de paiement de facture Excavation É. Simard 19 000 \$ pour réparation du sentier sur la digue projet havre de pêche et 1 750 \$ pour réparation de ponceau sur la route Jaco-Hugues projet voirie locale subvention 80 000 \$ plus les taxes
- 5,8 Autorisation de paiement de facture Les Entreprises D'Auteuil et Fils pour décompte # 1 travaux remplacement de conduites pour une somme 180 185,28 \$
- 5,9 Autorisation de paiement réclamation de M. Francis Létourneau suite à un refoulement d'égout
- 5,10 Autorisation de paiement de facture Les Entreprises D'Auteuil et Fils pour décompte # 3 (réception définitive) travaux de remplacement mur de protection de la prise d'eau pour une somme 2 694,67 \$

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES

- 7,1 Suivi de dossier appel d'offres pour déneigement des chemins municipaux et autorisation de la dépense pour l'achat de sel pour l'hiver 2022-2023
- 7,2 Autorisation d'inclure les travaux de réfection des trottoirs du magasin général jusqu'au bureau de poste sur la programmation # 3 dans le contrat de la compagnie D'Auteuil et Fils avec les autres travaux de la rue Mgr Ross ainsi que pour le raccordement de la conduite pluviale

8. HYGIÈNE DU MILIEU

- 8,1 Dépôt du rapport sur l'économie de l'eau potable

9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 9,1 Dépôt du document de modification du schéma de la MRC de la Matanie

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11. LOISIRS ET CULTURE

- 11,1 Projets voisins solidaires

12. AUTRES

13. VARIA

- a) Heures supplémentaires monnayables de la directrice générale
- b) Nettoyer les accotements sur la route des Grosses-Roches
- c) Achat terrain côte rue de la Mer

- 14. Correspondance (voir pièces jointes s'il y a lieu)
- 15. Période de questions
- 16. Levée de l'assemblée

2022-08-148 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance de l'ordre du jour de la séance du 15 août 2022 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification si tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à la documentation 72 heures à l'avance.

ADOPTÉE

2022-08-149 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2022

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance 4 juillet 2022 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022.

ADOPTÉE

2022-08-150 APPROBATION DES MONTANTS PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE 5 JUILLET 2022 AU 15 AOÛT 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les paiements des comptes inscrits au registre des chèques pour le compte courant pour la période du 5 juillet au 15 août 2022, pour un montant 141 279,68 \$ numérotés consécutivement de 3914 à 3943 pour les chèques de payes et de 6422 à 6485 pour les chèques courants inclusivement sont approuvés.

ADOPTÉE

2022-08-151 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE — FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS VOLET GÉNIE — PROJET RUE MGR ROSS — FACTURE # 4839

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Fédération Québécoise des municipalités # 4839 – 488,95 \$

Gestion de projet, plans, devis, rapport, etc.

QUE le montant de la dépense sera absorbé par l'aide financière provenant de la TECQ pour le projet de réparation de conduites pluviales rue Mgr Ross et le pavage.

ADOPTÉE

2022-08-152 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE — CAROLINE TURBIDE — PROJET JARDIN COMMUNAUTAIRE — FACTURE # 1048

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Caroline Turbide, graphiste # 1048 – 1 230,23 \$
2 enseignes pour le jardin communautaire

QUE le montant de la dépense sera absorbé par l'aide financière provenant du Programme Nouveaux Horizons.

ADOPTÉE

2022-08-153 AUTORISATION DE LA DÉPENSE POUR ACHAT ÉQUIPEMENTS AUDIO POUR CENTRE TOURISTIQUE — PROJET DU HAVRE

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense de 5 295,52 \$ pour l'achat d'équipement audio du fournisseur Promo Son de Matane pour le projet du havre.

ADOPTÉE

2022-08-154 AUTORISATION DE LA DÉPENSE POUR ACHAT CLASSEUR POUR LES ÉQUIPEMENTS AUDIO

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à faire l'achat d'un classeur pour ranger les équipements audio pour les activités du centre touristique.

ADOPTÉE

2022-08-155 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE — JASMIN ET RÉGIS IMBEAULT — PONCEAU ROUTE PETIT-CANADA — FACTURE # 06019

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Jasmin et Régis Imbeault # 06019– 2 217,91 \$

Ponceau route Petit-Canada

QUE le montant de la dépense sera absorbé par le fonds d'entretien voirie.

ADOPTÉE

**2022-08-156 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE — JASMIN ET RÉGIS
IMBEAULT — NIVELAGE DES ROUTES — FACTURE # 06004**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Jasmin et Régis Imbeault # 06019– 3 269,60 \$
Nivelage des routes

QUE le montant de la dépense sera absorbé par le budget courant.

ADOPTÉE

**2022-08-157 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE — EXCAVATION
ÉMILIE SIMARD – RÉPARATION DE LA DIGUE — FACTURE #
223**

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Excavation Émilien Simard # 223– 19 000 \$ plus les taxes
Réparation du sentier sur la digue

QUE le montant de la dépense sera absorbé par le projet du havre avec la subvention du FFR.

ADOPTÉE

**2022-08-158 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE — EXCAVATION
ÉMILIE SIMARD – RÉPARATION DE LA DIGUE — FACTURE #
223**

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Excavation Émilien Simard # 223– 1 750,00 \$ plus les taxes
Ponceau route Jaco-Hugues

QUE le montant de la dépense sera absorbé par la subvention du MTQ de 80 000 \$

ADOPTÉE

**2022-08-159 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE — LES
ENTREPRISES D'AUTEUIL ET FILS – PAVAGE ET**

**RÉPARATION DE CONDUITES RUE MGR ROSS — FACTURE #
11402**

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Les Entreprises D'Auteuil et Fils # 11 402 : 180 185,28 \$
Décompte # 1

QUE le montant de la dépense sera absorbé par la subvention provenant de la TECQ.

ADOPTÉE

**2022-08-160 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE — LES
ENTREPRISES D'AUTEUIL ET FILS — RÉCEPTION DÉFINITIVE
TRAVAUX DE RÉPARATION MUR PRISE D'EAU — DÉCOMPTÉ
3**

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Les Entreprises D'Auteuil et Fils : 2 694,67 \$
Décompte # 3

QUE le montant de la dépense sera absorbé par la subvention provenant de la TECQ.

ADOPTÉE

**2022-08-161 RÉCLAMATION M. FRANCIS LÉTOURNEAU EN DATE DU
10 AVRIL 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise le paiement de la réclamation de M. Francis Létourneau concernant une obstruction du tuyau d'égout de la municipalité à sa résidence et causant des dépenses au propriétaire pour une somme de 1 621,61 \$, factures à l'appui.

ADOPTÉE

**2022-08-162 AUTORISATION DE LA DÉPENSE POUR ACHAT DE SEL POUR
HIVER 2022-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la dépense pour faire l'achat de 40 tonnes de sel de la compagnie Mine Seleine au taux de 117,25 la tonne plus les taxes.

ADOPTÉE

Note : Considérant que la municipalité n'a reçu aucune soumission pour le déneigement des chemins municipaux, le Conseil municipal demande à la directrice générale de retourner en appel d'offres.

2022-08-163 AUTORISATION DE LA DÉPENSE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LE TROTTOIR SUR LA RUE MGR ROSS — PROJET TECQ

Considérant que les trottoirs vis-à-vis le magasin général jusqu'au bureau de poste ont besoin de réparation ;

Considérant que la municipalité a autorisé des travaux de pavage sur cette partie de rue ;

Considérant que ces travaux peuvent être ajoutés avec le pavage ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise les travaux supplémentaires ainsi que la dépense pour une somme de 40 000 \$ plus taxes pour refaire lesdits trottoirs.

QUE le montant de la dépense sera absorbé par l'aide financière provenant de la TECQ.

ADOPTÉE

2022-08-164 AUTORISATION DE LA DÉPENSE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR RACCORDEMENT NOUVELLE CONDUITE RUE MGR ROSS — PROJET TECQ

Considérant que la conduite existante ne suit pas le profil de la chaussée, ce qui a causé un léger décalage par rapport à la nouvelle conduite ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise les travaux supplémentaires ainsi que la dépense pour une somme de 1 803,22 \$ pour l'alignement de la nouvelle conduite.

QUE le montant de la dépense sera absorbé par l'aide financière provenant de la TECQ.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE

Note : Le Conseil municipal demande à la directrice générale d'aviser les citoyens dans le prochain informateur qu'il y a un règlement sur l'utilisation de l'eau et les sensibiliser à respecter ce règlement afin d'économiser l'eau.

DÉPÔT DU DOCUMENT QUI INDIQUE LA NATURE DES MODIFICATIONS QU'UNE MUNICIPALITÉ DEVRA APPORTER À SES OUTILS D'URBANISME SUITE À LA MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE LA MATANIE (Réf. Art. 53.11.4 LAU)

Note : Projet voisins solidaires. Le maire souhaiterait une rencontre le 8 septembre prochain pour discuter des projets.

2022-08-165 HEURES SUPPLÉMENTAIRES MONNAYABLES POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Considérant que la directrice générale a beaucoup trop d'heures supplémentaires en banque et qu'il sera difficile pour elle de prendre des congés vu le surplus de travail d'ici la fin de l'année ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à se faire payer ses heures supplémentaires quand elle jugera qu'il y en a trop et qu'elle ne pourra pas les prendre en congé.

ADOPTÉE

2022-08-166 AUTORISATION DE LA DÉPENSE POUR FAIRE FAIRE LES ACCOTEMENTS DE LA ROUTE DES GROSSES-ROCHES ET DU RUISSEAU-À-LA-LOUTRE

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la dépense pour faire faire les accotements de la route de Grosses-Roches et la route du Ruisseau-à-la-Loutre par la compagnie Jasmin et Régis Imbeault.

QU'UN montant de 4 000 \$ est autorisé pour les travaux.

QUE le montant de la dépense sera absorbé par le fonds d'entretien voirie.

ADOPTÉE

2022-08-167 DEMANDE À MONSIEUR MICHEL ST-LAURENT POUR ACQUÉRIR BANDE DE TERRAIN PORTANT LE NUMÉRO DE LOT 3 170 044

Considérant que M. Michel St-Laurent est propriétaire d'une bande de terrain longeant la rivière des Grosses-Roches portant le numéro de lot 3 170 44 ;

Considérant que la municipalité possède déjà des infrastructures souterraines sur une partie de cette bande ;

Considérant qu'il serait bien d'y aménager un petit parc avec des tables de pic niques et des bancs pour améliorer nos infrastructures en loisirs pour la population et aussi régulariser la situation concernant les infrastructures souterraines de la municipalité ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal demande à M. St-Laurent s'il serait favorable à vendre cette partie de terrain à la municipalité et si oui la municipalité l'informe qu'elle est prête à faire une offre et négocier avec lui.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

2022-08-168 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

D'ajourner la présente assemblée à lundi, le 22 août 19 h 30, il était 20 h 17.

ADOPTÉE

Le président d'assemblée et maire
Jonathan Massé

La directrice générale et greffière-trésorière
Linda Imbeault

Approbation des résolutions

Je, Jonathan Massé, maire de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 15 août 2022, à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____.

Jonathan Massé, maire

Date